

Entreprises, si vous adoptiez un apprenti ?

Quels sont les avantages, pour les acteurs économiques, d'intégrer un apprenti ? Cinq stagiaires de l'Adapei 49 ont enquêté.



Lucas, Victoire, Jacqueline, Arnaud et Julie ont enquêté sur les modifications apportées au contrat d'apprentissage. « On veut lister les avantages offerts aux entreprises. C'est indispensable qu'un jeune les connaisse pour informer son futur patron. »

L'initiative

Ils s'appellent Lucas, Victoire, Jacqueline, Arnaud et Julie. Ils ont entre 17 et 55 ans et sont stagiaires de l'Adapei, qui œuvre en faveur des droits des personnes souffrant de handicap mental et de leurs familles. Depuis début décembre, ils travaillent ensemble sur leur projet professionnel. De façon intensive. Enquêtes métiers, visites d'entreprises, immersions professionnelles et périodes d'études en centre de formation composent leur copieux planning.

Dans ce cadre, ils ont planché sur l'apprentissage. Objectif : en savoir plus sur les avantages dont peut bénéficier, depuis janvier, un maître d'apprentissage. Ils ont enquêté durant toute la matinée. Et joué du téléphone. Beaucoup.

Interlocuteurs surpris

Direccte (1), Pôle emploi, conseil régional, chambres consulaires, fédérations professionnelles, centre de formation pour apprentis... Les stagiaires n'ont pas lésiné, ni ménagé leurs efforts. Ils ont même surpris certains de leurs interlocuteurs par leurs questionnements. « J'ai dû dire que j'appelais pour mon fils qui voulait rentrer en maçonnerie, et là j'ai pu obtenir des réponses », raconte Julie.

Alors, quel bilan ? « Les chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie, des métiers nous donnent les mêmes chiffres, confirme Victoire. Les patrons touchent une aide unique d'un montant maximum de 4 125 € la première année, de 2 000 € la deuxième, et de 1 200 € la troisième année. »

Cependant, pour les stagiaires, un certain flou règne sur les exonérations de charges patronales ou salariales, ainsi que sur les aides spécifiques accordées aux apprentis. « Il y aurait des aides pour les apprentis, mais on nous a conseillé de nous déplacer ou de nous pré-inscrire dans les CFA (2) pour les connaître, car elles sont différentes selon les branches », relève Jacqueline, en faisant la moue.

Quant aux exonérations des charges accordées ou non aux employeurs, les stagiaires n'ont pas obtenu de franche réponse. Dommage. Comme le souligne Arnaud, « c'est important qu'un jeune connaisse tous ces avantages. Ne serait-ce que pour convaincre un patron de l'embaucher ».

(1) Directions régionales des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi.

(2) Centres de formation d'apprentis.

Justice climatique cible le Président

Un collectif de citoyens a opéré, vendredi après-midi, deux actions dans les mairies de Trélazé et de Beaucozéz.



À Trélazé, l'action s'est déroulée calmement, dans une ambiance non violente.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Justice climatique Angers est un groupe de citoyens qui conduit des actions de désobéissance civile.

Léa, une des membres, explique : « On agit dans la non-violence et à visage découvert, dans le respect de l'autre. Il n'y a aucune dégradation matérielle. »

Vendredi après-midi, le collectif s'est rendu dans les mairies de Trélazé et de Beaucozéz pour une action symbolique. « On vient réquisitionner le portrait d'Emmanuel Macron. Nous ne le volons pas, mais nous le conservons pour une durée que nous déterminerons en fonction de la réaction de l'État. »

D'après les membres, cette action a un sens fort : « On sort symboliquement le président de la République des mairies, pour qu'il comprenne la réalité de l'urgence climatique, l'effondrement de la biodiversité en cours et l'injustice sociale. »

Selon les organisateurs, l'objectif est de contraindre le gouvernement à agir face aux changements climatiques, et à honorer ses engagements internationaux. « On a un réel décalage entre les paroles et les actes. Les beaux discours et les slogans ne suffisent pas. On a besoin de mesures fortes, massives et rapides vis-à-vis de l'urgence. »

Regardez qui voilà ?

... Ou faites comme chez vous, monsieur le Président.

Billet décalé

Calixte de Nigremont propose, chaque samedi, une chronique humoristique en réclamant l'indépendance de l'Anjou.

« Sans doute alerté par les services secrets, et inquiet des rumeurs de sécession de notre glorieuse nation, le président de la République a décidé, cette semaine, tout à trac, de venir nous visiter. Divine surprise ! Entrez donc, monsieur le Président, faites comme chez vous (façon insidieuse de faire comprendre qu'il n'y est pas - chez lui - puisqu'il est chez nous, en Anjou libre).

Nous avons l'habitude des visites présidentielles (Charles de Gaulle, en son temps, aimait passer quelques week-ends au château de l'Écho, à Chemillé) donc qu'Emmanuel Macron, sentant que la situation lui échappe et qu'une majorité d'Angevins est à deux doigts de se prononcer en faveur d'un Anjouxit (c'est comme le Brexit mais en Anjou et sans Theresa May - ce qui, j'en ai conscience, ôte une partie du charme à l'affaire) vienne marquer son territoire (toute référence à une pratique urinaire en vogue chez les mâles dominants d'à peu près toutes les espèces animales serait des plus inconvenantes, cela va de soi), quoi de plus naturel.

Les sorties présidentielles ont, depuis quelques années déjà - et quel que soit le titulaire du poste - tendance à traîner dans leur sillage une tripotée de protestataires, mécontents, fâcheux (et fâchés) divers qui transforment lesdites villégiatures présidentielles en un parcours du combattant à côté duquel l'entraînement des légionnaires fait figure de cours de yoga dans un



Calixte de Nigremont.

CRÉDIT PHOTO : ARCHIVES O.F. SÉBASTIEN AUBINAUD

Ehpad.

Aussi, inutile de vous dire que, dès la visite annoncée, j'ai vu les douves de mon vieux château familial envahies d'agents de la DGSI, un cordon de gendarmerie a déployé ses blindés au milieu de mes parterres de rosiers anciens, et la préfecture m'a intimé l'ordre de ne pas bouger que le Président n'ait repris le chemin de la capitale (la sienne).

Je ne vous cache pas que, séquestré dans mon salon et regardant en boucle les chaînes d'info en continu, je me prenais à croire que, dans la fièvre de la visite, au contact chaleureux des gens d'Anjou, le Président, grisé par l'enthousiasme général, aurait, au balcon de la préfecture, d'une voix tonitruante (« Parce que c'est notre projet... ») proclamé l'indépendance du Maine-et-Loire et rendu à l'Anjou sa souveraineté... Mais non ! >>>

Calixte de NIGREMONT.

Angers en bref

Manif : circulation des bus et tramway perturbée

Une manifestation est annoncée en centre-ville d'Angers, ce samedi, à 14 h. Selon l'évolution des événements, les conditions de circulation pourront être difficiles.

Les lignes de bus et tramway risquent donc d'être fortement perturbées. Des déviations ponctuelles pourront être mises en place sur les lignes de bus, en fonction de l'évolution du cortège de manifestants (Gilets jaunes, éducation).

Dans le centre-ville, en fonction de l'affluence, les lignes de bus pourraient être déviées avec certains arrêts non desservis en hypercentre, le temps de la manifestation (Château, Office de tourisme, Sainte-Croix, République, notamment). La ligne A du tramway est susceptible

d'être temporairement interrompue entre les Gares et Molière.

Publicité

Avec la Location-Accession, Accédez à la propriété en douceur ...

En location-accession (ou PSLA), vous êtes locataire de votre logement neuf pendant 5 ans maximum. Tous les mois, vous payez une redevance qui comprend le loyer et une partie d'épargne. Lorsque vous décidez d'acquies votre logement au terme de la 1^{ère} année ou dans les 5 ans maximum, vous bénéficiez d'avantages non négligeables.

- La TVA réduite lors de l'acquisition,
- Le logement est exonéré de la taxe foncière pendant 15 ans,
- La garantie d'une proposition de prêt par un établissement bancaire lorsque vous décidez d'acquies,
- La garantie de rachat du logement et l'assurance d'être relogé si besoin par le bailleur



PROFITEZ de nombreux avantages financiers

Avrillé, Mûrs-Érigné, Évartard, Saint-Sylvain-d'Anjou...

Votre appartement ou votre maison, du T2 au T5, à partir de 109 900 € * !

*Lots B103, T2 Résidence Victoria, prix TVA 5,5% après un an de location-accession, dans la limite des disponibilités. TVA et réglementation en vigueur au moment de la signature des contrats, sous conditions d'éligibilité, en résidence principale exclusivement et sous réserve de l'agrément par l'État en PSLA.



La Boutique ALH

4 rue de la Rame - Angers
02 41 23 57 94 - devenir.propretaire@angers-loire-habitat.fr
www.angers-loire-habitat.fr



Square la Réale SARRIGNÉ

Avec le programme « Square La Réale », profitez du charme de la campagne et de la proximité d'une grande ville !

Maisons 2 ou 3 chambres avec pompe à chaleur, garage et jardin de 300 à 500 m² clôturé.

à partir de 188 245 €



Les Castors Angevins

16 rue de Bretagne - Angers
02 41 24 13 88 • www.castors-angevins.fr



Votre conseiller fabricant installateur angevin depuis 1986

SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31 MARS

PORTES OUVERTES



- PORTES
- FENÊTRES
- STORES
- VÉRANDAS
- PERGOLAS
- PORTAILS
- SÉCURITÉ



DÉCOUVREZ NOTRE NOUVEAU SHOWROOM ET NOS OFFRES VIP



www.jlralu.com

Rue du Chêne-Vert - ST-BARTHÉLEMY-D'ANJOU
02 41 96 12 50 | www.jlralu-technal.fr | www.jlr-securite.com

JLR ALU
OUVERTURES - FERMETURES - SÉCURITÉS POUR LA MAISON